



Conseil économique et social

Distr. générale
27 janvier 2021

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation
Troisième session

Brazzaville (en ligne), 25-26 février 2021

Mieux construire l'avenir : vers une Afrique résiliente et verte pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

I. Contexte et mandat

1. Le Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable a été établi conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 en fait partie du Mécanisme de facilitation des technologies. Le Mécanisme a été établi par le Programme d'action d'Addis-Abeba et a été lancé dans le cadre du Programme 2030 en appui à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le Forum mondial est organisé par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, avec le soutien d'un groupe de 10 hauts représentants nommés par le Secrétaire général et issus du secteur privé, de la communauté scientifique et de la société civile.
2. Le Forum mondial multipartite se réunit une fois par an, comme indiqué au paragraphe 70 du Programme 2030, « pour examiner la coopération en matière de science, de technologie et d'innovation dans des domaines thématiques pour la réalisation des objectifs de développement durable, tous les acteurs y participant activement pour apporter leur contribution dans leurs domaines de compétence respectifs », et aussi pour « faciliter l'interaction, la mise en relation des parties prenantes et la création de réseaux entre elles et de partenariats multipartites ; il permettra de définir et d'examiner les besoins et les lacunes technologiques, notamment en matière de coopération scientifique, d'innovation et de renforcement des capacités ». Toutes ces démarches devraient contribuer à faciliter la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies pertinentes pour la réalisation des objectifs de développement durable.
3. Le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation a été créé par la Conférence des ministres, dans sa résolution 960 (LI) du 15 mai 2018, par laquelle la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires, a été invitée à prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser sur une base régulière un forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation comme contribution aux travaux du Forum régional africain pour le développement



durable et du forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

4. La première session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation s'est tenue à Marrakech (Maroc), le 16 avril 2019, en collaboration avec le Ministère de la science et de l'innovation de l'Afrique du Sud. Le Forum a produit plusieurs messages clés appelant les pays à faire face à :

a) L'insuffisance d'infrastructures matérielles et immatérielles de science, technologie et innovation ;

b) L'insuffisance des investissements des pays africains dans la science, la technologie et l'innovation ;

c) L'importance d'exploiter l'esprit d'innovation de la jeunesse africaine ;

d) L'élaboration de politiques et de stratégies pertinentes et réalistes en matière de science, de technologie et d'innovation ;

e) La nécessité essentielle de promouvoir la collaboration intra-africaine en matière de science, de technologie et d'innovation.

5. La session a aussi recensé des questions intersectorielles et a invité les pays à envisager de promouvoir des solutions locales aux problèmes locaux ; d'encourager le commerce et la compétitivité intra-africains ; de renforcer la participation du secteur privé et la protection de la propriété intellectuelle ; de promouvoir la paix et la sécurité ; de donner aux jeunes et aux femmes des moyens d'action ; et, enfin, de faciliter la collaboration régionale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

6. La deuxième session du Forum s'est tenue le 24 février 2020 à Victoria Falls, (Zimbabwe) et a été accueillie par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la science et du développement technologique du Zimbabwe ; elle a été organisée conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Ministère de la science et de l'innovation de l'Afrique du Sud. Le Forum a aussi été soutenu par la Commission de l'Union africaine et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

7. Plus de 800 délégués, représentant les États membres africains, les institutions de l'ONU, les universités, la société civile, les jeunes, les groupes marginalisés, les personnes handicapées et le secteur privé, étaient présents. Le Forum était présidé par le Ministre de l'enseignement supérieur, de l'innovation, des sciences et des technologies du Zimbabwe, Amon Murwira.

8. Un camp d'initiation à l'innovation pour les jeunes a été organisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la science et de la technologie avec le soutien du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe. Le « bootcamp » a attiré quelque 250 participants venus d'universités, de collèges d'enseignement supérieur et d'écoles de toutes les provinces administratives du Zimbabwe, qui se sont familiarisés avec des technologies innovantes telles que le prototypage rapide utilisant la technologie 3D, la robotique, l'intelligence artificielle, et ont été initiés au concept d'entrepreneuriat.

9. Lors de sa deuxième session, le Forum a adopté des messages clés recensant les besoins suivants :

a) Renforcer les capacités dans les domaines des sciences fondamentales et de l'ingénierie en s'appuyant sur le patrimoine, les priorités et les avantages géographiques comparatifs nationaux, afin que l'Afrique puisse tirer pleinement parti des possibilités offertes par les technologies émergentes ;

- b) Accroître de manière significative les investissements dans la recherche-développement, les universités et les centres de recherche ;
- c) Mettre en harmonie les compétences essentielles au niveau national pour satisfaire efficacement les besoins d'un avenir de plus en plus axé sur la science, la technologie et l'innovation ;
- d) Mettre en place des pôles d'innovation, des incubateurs et des centres d'équipements communs qui servent à la fois l'industrie et le monde universitaire ;
- e) Développer une stratégie qui co-réalise la quatrième révolution industrielle, tout en tirant parti des technologies traditionnelles, afin de rattraper le retard et de réaliser les objectifs du Programme 2030 et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
- f) Renforcer la collaboration et les partenariats au niveau continental et régional, en soutenant les réseaux régionaux et les initiatives de renforcement des capacités ;
- g) Tirer les enseignements des expériences d'autres régions, afin de réaliser des gains significatifs en matière de développement durable et inclusif ;
- h) Adopter et promouvoir les technologies des énergies renouvelables, afin d'atténuer l'impact des changements climatiques, de créer des emplois et de promouvoir le bien-être ;
- i) Repenser les programmes de l'enseignement supérieur, en mettant l'accent sur un système éducatif qui produit des biens et des services.

II. Mesures essentielles et progrès dans la réalisation des messages de 2020

10. Alors que nombre de ces messages étaient destinés aux États membres, la CEA, l'UNESCO et le Ministère de la science et de l'innovation de l'Afrique du Sud ont mobilisé plusieurs partenaires et des ressources pour répondre à certaines des aspirations des première et deuxième sessions du Forum. Certaines initiatives conçues et mises en œuvre en 2020 sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

11. Pour aider les États membres à constituer une masse critique de travailleurs qualifiés, pour leur permettre de concrétiser leurs aspirations en matière de développement et de prendre part efficacement à la quatrième révolution industrielle, la CEA et son conseil consultatif sur la science, la technologie et l'innovation ont lancé trois programmes d'études génériques pour les universités africaines, pour que celles-ci puissent rapidement concevoir, affiner et gérer des programmes de premier et de troisième cycles dans le domaine des technologies émergentes. Il s'agit notamment de programmes génériques sur l'intelligence artificielle, sur les nanotechnologies et les sciences des matériaux, et sur la chimie et la fabrication pharmaceutiques.

12. La CEA a organisé le premier Forum de l'innovation et de l'investissement, axé sur le COVID-19, en juin 2020, et le premier Forum africain de la recherche et de l'innovation en nanotechnologies en décembre 2020. Ces forums ont réuni des chercheurs, des innovateurs, des investisseurs et des décideurs pour créer des réseaux, des alliances industrielles et des projets de collaboration entre les principales parties prenantes de la triple hélice du monde universitaire, de l'industrie et du gouvernement. Plus important encore, la CEA soutient financièrement et techniquement quatre équipes pour faire passer leurs recherches du laboratoire au marché.

13. La CEA et ses partenaires procèdent aussi à un examen complet des performances en matière de science, de technologie et d'innovation, en mettant

particulièrement l'accent sur les technologies émergentes et les technologies de soins de santé, à la lumière de la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19). Cela prend également en considération le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les technologies émergentes et l'initiative lancée par l'Agence de développement de l'Union africaine sur l'élaboration d'indicateurs africains en matière de science, de technologie et d'innovation.

14. Afin de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, la CEA et ses partenaires ont organisé pour des jeunes, sur l'innovation pour faire face au COVID-19, le premier camp d'initiation en ligne, qui s'est tenu pendant deux semaines en juin 2020 avec des participants étudiants venus de 38 pays. La CEA, l'Union internationale des télécommunications et des partenaires ont aussi organisé pour des étudiantes un événement d'un mois sur le codage, qui a permis à plus de 3 000 jeunes femmes de tout le continent d'apprendre des méthodes modernes de codage, afin de renforcer leurs capacités en matière de technologies de l'information et des communications.

15. En 2020, l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation, comprenant toutes les entités des Nations Unies, a lancé le Guide pour l'élaboration des feuilles de route en matière de science, de technologie et d'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable et a exhorté les pays à piloter l'approche et la méthodologie élaborées dans le Guide. Cinq pays pilotes (Éthiopie, Ghana, Inde, Kenya et Serbie) participent au programme pilote mondial sur les feuilles de route en matière de science, de technologie et d'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, lancé par le forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2019. En outre, l'Équipe spéciale interinstitutions a organisé des ateliers pilotes de formation en ligne en novembre et décembre 2020, afin de renforcer les capacités nationales dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, en vue de promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable.

16. L'UNESCO a mis au point un instrument normatif international sur la science ouverte qui devrait encourager et renforcer plus que jamais la coopération scientifique pour le bien de l'humanité tout entière. La première version de la recommandation de l'UNESCO a été élaborée dans le cadre d'un processus consultatif étendu et inclusif et est actuellement en cours de révision sur la base des commentaires reçus des États membres à la date du 31 décembre 2020. La mise en œuvre de la future recommandation dépendra de la sensibilisation, du renforcement des capacités et de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la science ouverte.

III. Troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

17. La troisième session du Forum se tiendra les 25 et 26 février, en ligne, à Brazzaville au Congo. Le Forum est organisé conjointement avec l'UNESCO, la Commission de l'Union africaine et le ministère de la science et de l'innovation de l'Afrique du Sud.

18. Le Forum est conçu pour exécuter des mandats définis aux niveaux mondial et continental. Comme noté plus haut, il servira de plateforme pour étudier et faciliter l'interaction, la mise en relation et la coopération et les partenariats entre les parties prenantes concernées, afin de stimuler le développement et le transfert de technologies et de créer des réseaux régionaux d'innovation aussi bien pour le co-apprentissage et la co-création que pour l'échange de données d'expérience entre les diverses parties prenantes. Par ailleurs, il servira de plateforme pour recenser et examiner les besoins technologiques et les vides et lacunes institutionnels auxquels il faudrait

remédier pour permettre aux pays africains de mobiliser et d'exploiter pleinement la science, la technologie et l'innovation, et d'accélérer ainsi la réalisation des objectifs de développement durable.

19. Pour ce faire, il faudra notamment promouvoir la coopération scientifique, l'innovation et le renforcement des capacités, et faciliter la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies pertinentes pour la réalisation des objectifs de développement durable. Le Forum mettra en lumière les efforts déployés tant par les secteurs public et privé que par les particuliers pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que la manière dont les technologies, en particulier celles mises au point en Afrique, peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063.

IV. Questions sur lesquelles la troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation mettra l'accent (objectifs 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 16 et 17)

20. Lors de sa troisième session, le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation s'appuiera sur les enseignements des première et deuxième sessions du Forum ainsi que sur les aspects organisationnels et structurels du forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Dans cette perspective, la troisième session du Forum se tiendra sur une période de deux jours avant le début du Forum régional africain pour le développement durable et mobilisera représentants des États membres, chefs d'entreprise, universitaires et acteurs de la société civile pour qu'ils contribuent pleinement à ses travaux et en tirent profit.

21. La troisième session du Forum se distinguera des première et deuxième sessions en ce qu'elle ne se concentrera pas sur la manière dont la science, la technologie et l'innovation peuvent contribuer de manière générale aux différents objectifs examinés, mais se penchera plutôt sur certains domaines et mesures essentiels liés à la science, à la technologie et à l'innovation, qui peuvent aider l'Afrique à accélérer le rythme de son action et à donner à celle-ci l'ampleur nécessaire pour réaliser les objectifs sous examen d'un point de vue africain. En d'autres termes, la troisième session se concentrera sur quatre domaines de préoccupation clés identifiés parmi les préoccupations mises en évidence lors des première et deuxième sessions du Forum et dans la Stratégie 2024 pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique, et rendues encore plus urgentes par la pandémie mondiale de COVID-19. Ces quatre domaines sont décrits ci-dessous.

A. Conception, mise en œuvre et évaluation de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable

22. Des politiques efficaces de la science, de la technologie et de l'innovation sont indispensables pour permettre à tous les acteurs clés de tirer parti de la science et de la technologie afin de contribuer au développement. Le Programme d'action d'Addis-Abeba a souligné l'importance d'appliquer au niveau national des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation qui font de la science, de la technologie et de l'innovation des moteurs et des catalyseurs au service de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De même, la Stratégie 2024 de l'Union africaine pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique, qui fait partie de

l'ensemble des mesures de la première phase de mise en œuvre de l'Agenda 2063, a fait de l'élaboration de politiques de la science, de la technologie et de l'innovation l'un des quatre piliers de cette entreprise. L'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation et le groupe de dix hauts représentants nommés par le Secrétaire général ont lancé l'initiative de la feuille de route sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation de ces mêmes objectifs. À cet égard, le Forum présentera des outils que les pays pourront utiliser pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer de manière efficace leurs politiques de la science, de la technologie et de l'innovation.

B. Exploiter les technologies émergentes pour le développement durable

23. Les technologies émergentes offrent aux pays africains des possibilités illimitées de rattraper les pays avancés. Les technologies émergentes vont transformer non seulement les industries et les secteurs de haute technologie, mais aussi les industries traditionnelles qui sont importantes pour l'Afrique, telles que l'agriculture, l'exploitation minière, la santé, l'éducation et le tourisme, entre autres. Le Forum explorera les possibilités et les avantages qu'offrent aux pays africains le numérique, les nanotechnologies, les biotechnologies et les technologies énergétiques avancées, de même que les défis que ces technologies posent au continent.

C. Des technologies de la santé pour améliorer les résultats de l'Afrique dans le domaine des soins de santé

24. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence des faiblesses des systèmes de santé en Afrique. Au début de la pandémie, une majorité de pays africains n'avaient tout simplement pas la capacité de tester et de détecter le virus qui est à l'origine du COVID-19. À ce jour, peu de pays suivent l'évolution et l'émergence des différentes souches du virus et encore moins participent à la découverte, au développement et à la production de vaccins. Ce volet de la session examinera comment les pays peuvent mobiliser et former un nombre suffisant de chercheurs dans tous les domaines scientifiques - des sciences naturelles, de la médecine et des sciences vétérinaires aux sciences humaines et sociales - ; développer la recherche, l'innovation, les infrastructures industrielles et les talents d'entrepreneur pour mettre rapidement sur le marché des solutions qui permettent de sauver des vies ; enfin, de mettre en place des chaînes d'approvisionnement nationales et régionales fiables pour satisfaire les besoins futurs en matière de soins de santé. Cette entreprise peut inclure des efforts de la part des entreprises, des gouvernements, de l'enseignement supérieur et des secteurs à but non lucratif pour, ensemble, mettre au point des services aux communautés pour lesquelles ils travaillent, innover en la matière et fournir ces services.

D. Financement de la recherche et de l'innovation en Afrique

25. Les dépenses brutes de l'Afrique en matière de recherche-développement en pourcentage de son produit intérieur brut (PIB) ont été estimées à environ 0,4 % en 2019, bien en dessous de la moyenne mondiale de 1,7 % et de l'objectif de 1 % fixé par l'Union africaine. En outre, les travaux de recherche-développement sont concentrés dans le secteur public, en particulier dans les établissements d'enseignement supérieur, que ces travaux soient mesurés en termes de dépenses ou de sources de financement de la recherche-développement. Des données récentes recueillies par l'Agence de développement de l'Union africaine dans les Perspectives de développement de

l'Afrique III montrent que les dépenses de recherche-développement du secteur des entreprises vont d'environ 46 % des dépenses brutes de recherche-développement en Afrique du Sud à 1,3 % en Éthiopie et 0,5 % au Mozambique. Si la recherche-développement du secteur des entreprises en Éthiopie, par exemple, atteignait environ 50 % des dépenses brutes de recherche-développement, les dépenses brutes de recherche-développement du pays en pourcentage du PIB pourraient s'élever à environ 0,9 %, contre 0,62 % actuellement. Il se trouve que les pays dont les dépenses des entreprises en matière de recherche-développement sont supérieures à 50 % des dépenses brutes de recherche-développement ont dépassé la barre des 1 % des dépenses brutes de recherche-développement en pourcentage du PIB : au nombre de ces pays figurent le Brésil, la Chine et la Malaisie durant des deux dernières décennies. Bien que le financement du secteur public soit important, les pays africains pourraient avoir besoin de s'inspirer des stratégies des pays qui ont réussi à franchir la barre des 1 %.

26. Pour stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise technologique, plusieurs pays africains ont mis en place des mécanismes de financement à l'appui des efforts des institutions publiques de recherche, pour permettre à celles-ci de mettre leurs produits sur le marché et de créer ou gérer des entreprises. En outre, l'Afrique compte 643 pôles technologiques, dont la majorité a reçu moins de 100 000 dollars de financement, et ce financement provient en grande partie de donateurs, du mécénat d'entreprise, de fondations philanthropiques et d'organisations non gouvernementales. Même si cette évolution est en train de donner naissance à un écosystème d'innovation émergent, l'Afrique doit faire plus d'efforts pour préparer le terrain à l'implantation de grandes entreprises technologiques, faire croître celles-ci et en attirer, entreprises qui pourraient aider à mettre en place de solides systèmes d'innovation émergents. Ce volet de la session présentera certains efforts nationaux, régionaux et institutionnels visant à stimuler la recherche-développement, l'innovation et le financement des entreprises technologiques, ainsi que les produits financiers qui ont été développés à cette fin.

V. Objectif du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

27. L'objectif général de la troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation est de procéder à un suivi et à un examen au niveau régional des progrès accomplis, afin d'identifier les mécanismes et les mesures potentiels que les pays peuvent mettre en place pour intensifier les actions, faciliter l'apprentissage entre pairs et promouvoir des solutions porteuses de transformation, afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063. Il s'agit notamment :

- a) D'assurer le suivi et l'examen au niveau régional de la mise en œuvre des messages et mesures clés recommandés par le Forum lors de sa session précédente ;
- b) De fournir une plateforme d'apprentissage entre pairs et de partage des données d'expérience, des approches, des bonnes pratiques et des enseignements tirés, afin d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 ;
- c) D'identifier les possibilités, les lacunes et les défis technologiques, ainsi que les vides institutionnels, ce qui peut contribuer à stimuler l'innovation et le développement ;
- d) Identifier des mécanismes applicables de collaboration et de mise en relation, pour renforcer les partenariats régionaux et internationaux et

accroître les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, afin d'accélérer la réalisation des deux programmes durant la décennie 2020-2030.

VI. Thème de la troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

28. Le thème de la troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, est tiré du thème de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable : « Mieux construire l'avenir : vers une Afrique résiliente et verte pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». Ce thème est aligné sur celui de la réunion de 2021 du forum politique de haut niveau sur le développement durable, à savoir une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19, qui favorise les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, en ouvrant une voie inclusive et efficace pour la réalisation du Programme 2030 dans le cadre de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable.

29. Lors de sa septième session, le Forum régional africain pour le développement durable procédera à un examen des objectifs de développement durable suivants : l'objectif 1 (Éliminer l'extrême pauvreté), l'objectif 2 (Éliminer la faim), l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être), l'objectif 8 (Travail décent et croissance économique), l'objectif 10 (Inégalités réduites), l'objectif 12 (Consommation et production responsables), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

VII. Déroutement de la troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation

30. La troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation comprendra les activités, concertations de haut niveau, tables rondes et expositions suivantes :

a) Concertations de haut niveau : au moins deux concertations de haut niveau seront organisées entre de hauts fonctionnaires, des ministres, des chefs d'institutions de l'ONU et des chefs d'entreprises ainsi que des recteurs d'universités et des directeurs d'organismes de recherche et de technologie. Les concertations interactives de haut niveau vont mettre l'accent sur des questions générales et transversales et sur l'orientation stratégique, y compris les possibilités et les leviers de transformation, les partenariats, les engagements, les actions et autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre ;

b) Tables rondes d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme 2030 et des aspirations de l'Agenda 2063 : au moins cinq séances (sur les thèmes des personnes, de la prospérité, de la planète, de la paix et des partenariats) seront organisées pour évaluer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation aux progrès enregistrés à ce jour sur le continent, et les actions nécessaires pour amplifier l'impact de la science, de la technologie et de l'innovation dans les efforts pour réaliser les objectifs de développement durable. Toutes les tables rondes sont organisées sous la forme de débats ouverts sans présentation de diapositives, afin d'encourager la libre discussion ;

c) Séances spéciales : plusieurs séances et manifestations spéciales seront organisées par les partenaires et la CEA, dans le but d'informer le Forum. Il s'agira notamment du camp d'initiation pour les jeunes sur les technologies émergentes et les innovations dans la lutte contre le COVID-19 ;

Examen et adoption des messages clés du Forum : Au cours de cette partie du Forum, toutes les parties prenantes examineront et proposeront des amendements et adopteront les messages clés de la session. Ces messages visent à accélérer la mise en œuvre et seront soumis au Forum régional africain pour le développement durable à sa session de 2021 et transmis à titre d'information à l'Équipe spéciale interinstitutions pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ainsi qu'au forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Examen et adoption des messages clés du Forum : au cours de cette partie de la session, toutes les parties prenantes examineront, proposeront des modifications et adopteront les messages clés de la session. Ces messages visent à accélérer la mise en œuvre et seront soumis au Forum régional africain pour le développement durable à sa session de 2021. Ils seront aussi destinés à informer l'Équipe spéciale interinstitutions pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ainsi qu'au forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

VIII. Produits escomptés

31. Lors de sa troisième session, le Forum produira les principaux résultats suivants :

a) Le Rapport du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation, qui informera le Forum régional africain pour le développement durable et le forum multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;

b) Des documents finals des sessions et des manifestations spéciales telles que le camp d'initiation pour les jeunes ;

c) Un guide général sur la mise en œuvre d'une plateforme régionale d'innovation visant à faciliter le transfert de technologie et la collaboration.

IX. Résultats escomptés

32. La troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation est délibérément conçue pour encourager la collaboration, la diffusion de la technologie et de l'innovation, et l'intensification des efforts politiques et opérationnels nécessaires pour accélérer la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus précisément, les principaux résultats tangibles et intangibles de la session seront les suivants :

a) Rapport sur les principaux résultats qui pourraient aider les États membres, le secteur privé et les acteurs non étatiques à améliorer leurs politiques de la science, de la technologie et de l'innovation et à amplifier l'impact de la science, de la technologie et de l'innovation sur les mesures visant à accélérer la réalisation des deux programmes ;

b) Stratégies visant à améliorer les mécanismes de financement de la recherche-développement, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, afin d'aider les États membres à mettre en place une base scientifique, technologique et d'innovation solide ;

c) Plateforme régionale d'échange d'informations sur le financement, les innovations et les institutions lancée pour accélérer le transfert de technologie, la collaboration et la co-création entre les principaux

partenaires dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique.

X. Détails de la session

A. Participants

33. Des représentants des 54 États Membres africains de l'ONU, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, des communautés économiques régionales, de la société civile, des organisations commerciales et industrielles, des institutions universitaires et de recherche, des institutions et organismes du système des Nations Unies et d'autres institutions et organisations internationales, ainsi que de tous les partenaires de développement, participeront à la réunion.

B. Langues de travail

34. La réunion se déroulera en anglais et en français, avec interprétation simultanée dans les deux langues.

C. Dates et lieu

35. La troisième session du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation se tiendra à Brazzaville, les 25 et 26 février 2021.

D. Contacts

36. Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser à :

- Victor Konde,
Section de la technologie et de l'innovation,
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : kondev@un.org
- Martiale Zebaze Kana
Chef de l'Unité science
Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe
Courriel : mzebaze-kana@unesco.org